



# COMMUNE D'AUBONNE

## Conseil communal

---

### Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2009

Présidence : Mme Sandra Linder

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 8 septembre 2009 n° 12/09 "Actualisation du Règlement du personnel communal et de l'échelle des traitements"

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. autorise la Municipalité à appliquer le nouveau Règlement du personnel communal;
2. autorise la Municipalité à appliquer la nouvelle échelle de traitement.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

S. Linder

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours partira dès la publication de l'approbation cantonale dans la FAO.